

L'ÉCHO⁸² ALBANAIS

AVRIL 2024

*Retour du
printemps*

INFOS PRATIQUES

Mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

8h30 - 12h et 13h30 - 17h15

Fermée le jeudi - Samedi : 9h - 12h

Le service urbanisme est ouvert :

Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h15

Mardi : 9h - 12h

Vendredi : 13h30 - 17h15

Tél. 02 96 32 98 98

www.santalban.fr- mairie@santalban.fr

Agence Postale

Du lundi au mercredi, vendredi :

8h30-12h - Fermée le jeudi

Samedi : 9h-12h

Tél. 02 96 32 98 98

Cybercommune

Mardi : 14h - 16h

Dimanche : 10h30 - 12h

et sur rendez-vous en appelant

le 06 72 67 12 01 ou

le 06 51 11 36 50 ou 02 96 93 88 05

(aux heures de permanences)

Bibliothèque

Horaires de la bibliothèque :

Mercredi : 15h - 17h30

Vendredi : 16h30 - 18h

Dimanche : 10h30 - 12h

Tél. 02 96 93 88 05

Service portage des livres

Tél. 02 96 93 88 05

Urgences médicales

Tél. 15

Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie

la plus proche de chez vous,

les coordonnées de la pharmacie

de garde y seront affichées.

En cas d'urgence, Tél. 15 ou 3237

Permanences

Puéricultrice PMI

et Assistant Social

• Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice
mardi de 14h à 16h30 sans rendez-
vous sur le site de Lamballe Terre &
Mer à Saint-Alban.

Tél. 02 96 50 10 30

• Madame Laurianne BERTRAND,
assistante sociale, sur rendez-vous
les mardis et jeudis matins (Rue
Clemenceau à Pléneuf-Val-André).

Tél. 02 96 50 10 30

France Alzheimer

Tél. 02 96 60 85 42

alzheimercotesdarmor@orange.fr

www.francealzheimer.org/cotesdarmor

APCA Association de Parkinsoniens des Côtes d'Armor

Tél. : 07 88 51 63 61

parkinson22@orange.fr

www.parkinson22.fr

LES BEAUX JOURS ARRIVENT ! REPRISE DU PÉDIBUS LE : MARDI 2 AVRIL

Les deux lignes (verte et bleue) fonctionneront le mardi et le jeudi matin.

Pour les écoliers non inscrits en septembre dernier, un dossier d'inscription est disponible en mairie.

RAPPEL :

QU'EST-CE QUE LE PÉDIBUS ?

Un pédibus, c'est un bus scolaire pédestre. Il mobilise des parents, des grands parents, des voisins, des séniors, des bénévoles qui accompagnent en toute sécurité les enfants tout le long d'un trajet défini vers les écoles. Les élèves peuvent rejoindre le pédibus à des points d'arrêt tout le long du trajet.

LES AVANTAGES DU PÉDIBUS :

Environnement : Réduit réellement la pollution atmosphérique (réduit le trafic autour des écoles).

Santé : Pour les enfants comme pour les accompagnateurs ! L'activité physique contribue à préserver notre capital santé.

Convivialité : Le pédibus permet de tisser des liens entre les différentes générations. Les enfants retrouvent leurs amis, s'en font de nouveaux...ils communiquent !

Devenir responsable : Le pédibus apprend aux jeunes élèves à se déplacer en groupe de manière sécurisée, et à bien respecter le Code de la route.

À NOTER:

- Les enfants arrivent à l'école frais et disponibles pour démarrer leur journée, leur concentration est accrue !
- Gain de temps pour les parents et économie financière !

Séverine Bocher et Isabelle Larmet
Conseillères municipales



PÉDIBUS

Directeur de la publication : Nathalie Beauvy, Maire

Ont participé à ce numéro : Cindy Guichard, Séverine Bocher, Claude Grogneuf, Monique Hourdin, Magalie Houzé, Clarisse Milleville, Kristell Jumilus.

Crédit Photos : Bernard Mével

Conception, réalisation graphique et impression : Roudenn Grafik.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 FÉVRIER 2024

TARIFS 2024 : COMPLÉMENT RELATIF À LA LOCATION DES COURTS DE TENNIS

Adopté à l'unanimité

INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE DES ÉGLISES

Adoptée à l'unanimité

ECLAIRAGE PUBLIC : RÉNOVATION DU FOYER RUE DE LA GAÏÉTÉ - COMMANDE AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE L'ÉNERGIE

Adoptée à l'unanimité

MOTION DE SOUTIEN AU COLLECTIF 45 CLASSES

Adoptée à l'unanimité

L'intégralité des délibérations est consultable en Mairie ou sur le site internet : www.saintalban.fr

CONCILIATION DE JUSTICE

Le 1^{er} octobre 2023 est entré en vigueur le décret numéro 2023 - 357 du 11 mai 2023 rétablissant l'article 750 - 1 du Code de procédure civile et restaurant l'obligation de tentative de règlement amiable des litiges avant toute requête au tribunal.

Désormais, pour les différends cités par cet article, de moins de 5000 €, la saisine du juge devra nécessairement être précédée d'un recours à l'un des trois modes de résolution amiable des différends, soit la conciliation de justice, la médiation civile ou la procédure participative.

La conciliation de justice, chargée de trouver une solution amiable à des litiges civils, est conduite par un auxiliaire de justice assermenté et bénévole.

Des trois modes de résolution amiable des conflits prévus par la loi, l'originalité de la conciliation de justice, conduite par un auxiliaire de justice, se définit comme :

- Proche des citoyens, puisque la mieux implantée et répartie sur l'ensemble du territoire.

- Accessible pour tous, puisque totalement gratuite pour l'ensemble des parties.
- Assurée par des professionnels (même si bénévoles) choisis et nommés par l'institution judiciaire et formés par l'École Nationale de la Magistrature.
- Laissant aux parties la totale maîtrise de l'issue de la démarche, contrairement à un procès.

Le conciliateur peut traiter les types de conflits suivants : relations entre bailleurs et locataires, litiges de la consommation, problèmes de copropriété, litiges entre commerçants, entre personnes, litiges et troubles de voisinage...

Pour contacter le conciliateur de justice le plus proche de votre domicile, vous adresser à l'accueil de la Mairie de SAINT-ALBAN. Madame Catherine LE GOFF - Conciliatrice de justice - tribunal judiciaire de Saint-Brieuc.

Permanences à la mairie de Saint-Alban le jeudi matin de 9h à 12h sur rendez-vous.

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **SAS ALAE IMMO**
27, Rue de l'Hôtel Gouret
Maison

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- **GUIDAL Isabelle**
2, Rue du Pré d'Aublé
Clôture
- **HERRIAU Michel**
10 Bis, Les Rigaudais
Clôture
- **CARO Christelle**
3, Rue Harel de la Noë
Pergola
- **TAWANI Suzanne**
21, La Ville Cochard
Création ouverture
- **TIZI Rahim**
9, Impasse des Chênes
Changement d'ouvertures
- **GOMET Anne-Catherine**
11, Route de la Ville-es-Cotard
Division de terrain

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

- 23 janvier : **Garance GOUR**

DÉCÈS

- 30 janvier : **Bernard MÉHEUST**

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES auront lieu le 9 juin 2024.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'Insee inscrit d'office les jeunes qui atteignent 18 ans sur le fondement des informations recueillies lors du recensement citoyen effectué par le jeune en vue de l'organisation de la journée défense et citoyenneté (JDC). Cependant, il est préférable de vérifier son inscription auprès du secrétariat de mairie.

Pour voter, vous devez être inscrits sur une liste électorale. En cas de changement de commune de résidence, vous devez solliciter **vos** inscription **avant le vendredi 3 mai 2024**.

Comment s'inscrire ?

En ligne : Vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales (site du service public) et joindre la version numérisée des documents suivants :

- Justificatif de domicile

- Justificatif d'identité en cours de validité ou expiré depuis moins de cinq ans
- Ou sur place en mairie** : Vous devez fournir les documents suivants :
- Justificatif d'identité en cours de validité ou expiré depuis moins de cinq ans
 - Justificatif de domicile
 - Formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (disponible en mairie)



ENFANCE

VACANCES DE PRINTEMPS (DU 22 AVRIL AU 3 MAI) : INSCRIPTIONS ACCUEILS DE LOISIRS ET ANIMATIONS

- Inscriptions Accueils de loisirs 3-11 ans : du 29 mars à 19h au 10 avril,
- Inscriptions 10-14 ans : à partir du 5 avril à 19h,
- Inscriptions 11-17 ans : du 5 avril à 19h jusqu'au mardi 16 avril.

Toutes les informations (contacts et lieux d'inscriptions, programmes) sont en ligne sur le portail activités enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer.



MISSION ARGENT DE POCHE

La Structure Info Jeunes (SIJ) de Lamballe Terre & Mer propose un dispositif pour permettre aux 16-17 ans d'avoir une première expérience tout en gagnant un peu d'argent de poche. Les jeunes pourront effectuer des missions (dans la limite des places disponibles), sur plusieurs demi-journées dans les mairies et les services de Lamballe Terre & Mer (animation, classement, peinture, petit bricolage...), en contrepartie d'une indemnisation de 15€ par mission. Cette action a pour objectif d'accompagner les jeunes dans une première expérience, de créer du lien, d'enrichir leur CV ou de confirmer un projet de formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Avoir entre 16 et 17 ans,
- Habiter sur le territoire de Lamballe Terre & Mer.

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

À partir du 1er avril, auprès de la SIJ de Lamballe Terre & Mer à Lamballe-Armor (15 rue Saint-Martin) et dans les mairies de notre territoire ou en téléchargement sur www.lamballe-terre-mer.bzh
Dépôt des dossiers complets : du 1^{er} au 30 avril 2024.

INFOS PRATIQUES

DÉTECTION PRÉCOCE DES NIDS PRIMAIRES DE FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique est un danger pour la faune et la flore locale. De mars à juin, les femelles fondatrices sortent de leur hibernation et créent les nids primaires. Petits (de la taille d'une orange), ils se trouvent généralement à moins de 3 mètres de haut, à l'abri des intempéries : sous un toit, une cabane, un garage, dans une boîte aux lettres, un nichoir à oiseaux... La reine y pondra ses premiers œufs, point de départ d'une nouvelle colonie qui pourra contenir jusqu'à 3000 frelons lorsque le nid secondaire aura été construit.

Si vous voyez un nid primaire, contactez votre mairie pour renseigner une fiche de signalement :

- Le référent de la commune viendra constater la présence du nid et transmettra la fiche de signalement à la Direction Environnement de Lamballe Terre & Mer ;
- Un apiculteur volontaire (seulement pour les nids primaires) ou une entreprise retenue par Lamballe Terre & Mer viendra procéder à la destruction du nid.

L'opération est entièrement prise en charge par Lamballe Terre & Mer.

ÉCONOMIE

AIDE À LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

Rendez vos commerces plus accessibles. Le Gouvernement met en place un fonds territorial pour l'accessibilité avec une enveloppe de 300 millions d'euros au niveau national sur 5 ans. Il permet aux propriétaires ou gestionnaires d'ERP de 5^{ème} catégorie (commerces, hôtels, cafés, restaurants, agences bancaires...) de bénéficier d'une subvention à hauteur de 50% des dépenses de travaux et d'équipements d'accessibilité nécessaires à la mise en conformité de leurs établissements.

Les demandes d'aide doivent être déposées auprès de l'Agence de services et de paiement (ASP) par l'intermédiaire d'un téléservice accessible à l'adresse suivante : www.asp-public.fr

JOB D'ÉTÉ, L'AGGLOMÉRATION RECRUTE !

Vous cherchez un emploi saisonnier pour cet été ? Vous avez envie de jardiner ? D'animer ? D'accueillir ? De riper ? Lamballe Terre & Mer, son CIAS et la ville de Lamballe-Armor recherchent des saisonniers, rejoignez-les !

Envoyez votre candidature accompagnée du questionnaire sur recrutement@lamballe-terre-mer.bzh

Retrouvez les offres sur www.lamballe-terre-mer.bzh

ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

CARNAVAL



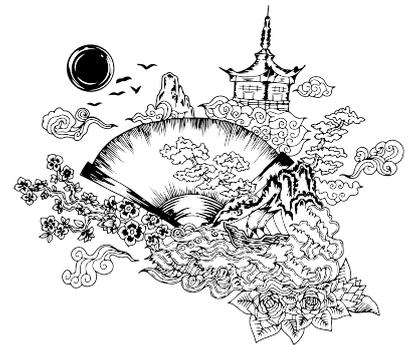
Pour bien terminer la période et récompenser les enfants des beaux efforts faits dans leur métier d'élèves, rien de tel qu'un carnaval ! Cette année, nous avons imposé le thème de « La Nature » et les enfants/parents ont dû faire preuve de créativité. Après un défilé dans les classes (la pluie s'étant invitée), un goûter de crêpes a ponctué la journée.

RESTAURANT SCOLAIRE

LE NOUVEL AN CHINOIS



Le lundi 12 février, le nouvel an chinois a été fêté au restaurant scolaire. Au menu : nems, sauté de porc caramel aux légumes (poivrons, oignons, champignons et carottes), salade de fruits tropicaux.



BIBLIOTHÈQUE

Dimanche 26 février, les bénévoles de la bibliothèque se sont donné rendez-vous à la salle municipale de Saint-Alban. Ils proposaient aux enfants et adultes de tout âge de se retrouver autour d'une table pour jouer ensemble à des jeux de société. Un grand moment de convivialité intergénérationnel !



UTL CÔTE DE PENTHIÈVRE

Le 4 avril au Casino de Pléneuf-Val-André

LE POUVOIR PSYCHOTROPE DES ANIMAUX par **Thierry Charrier, Psychiatre - Ethologue**

Au-delà de leur fidélité et de leur authenticité, vous n'avez pas idée des pouvoirs de vos animaux ! L'intervenant présentera les différents effets (psychotropes, thérapeutiques ...) de ces compagnons et leurs capacités à améliorer notre santé et notre vivre ensemble.

Le 18 avril à la salle des fêtes de Saint-Alban

SARAH BERNHARDT par **Michelle Briec, Auteure - Conférencière**

Sarah Bernhardt (1844-1923) est considérée comme l'une des plus grandes tragédiennes françaises du 19^{ème} siècle et début du 20^{ème} siècle.

Peintre, sculpteur, écrivain, elle inspira de violentes passions, notamment à son public qui l'adorait et lui passait toutes ses fantaisies.

Le Tout-Paris la surnomme « la Divine ». Pour Victor Hugo, elle est « la Voix d'or ». Jean Cocteau invente pour elle l'expression de « monstre sacré ». Sarah Bernhardt a enflammé les scènes de son talent comme de ses frasques, construisant sa carrière avec un génie de la publicité très en avance pour son époque. Elle est la première comédienne à avoir fait des tournées triomphales en France et à l'étranger.

LE CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA



Les membres du conseil d'administration ont renouvelé leur confiance au bureau

Activités régulières : se référer au calendrier du club.

Pour contacter le Club :

Mail : Clublaflora@gmail.com

- Alain MARIE 02 96 32 96 59

- Martine LAPLANCHE 06 23 75 02 31

- Françoise BERNARD 06 10 39 29 20

- Jacques LEFEUVRE 06 80 72 32 37

confirmé une bonne santé financière du club. L'Assemblée Générale terminée, les adhérents ont dégusté la « potée bretonne ». L'animation était confiée à Aurélien LIENNEL qui a emmené les danseurs sur la piste pour terminer la journée avec quelques pas de danse. Le lendemain, vendredi 23 février, lors de la réunion du Conseil d'Administration, les membres qui le composent ont élu le nouveau bureau pour 2024 :

Président : Alain MARIE - Vice-présidente et Secrétaire-adjointe : Martine LAPLANCHE - Secrétaire : Françoise BERNARD - Trésorier : Jacques LEFEUVRE - Trésorière-adjointe : Marie-Christine GALBRUN.

MANIFESTATION À VENIR

Voyage à Nantes avec croisière sur l'Erdre, le 17 avril.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le jeudi 22 février, le Club des Aînés de La Flora a tenu son Assemblée Générale à la salle des fêtes de Saint-Alban. Le Président, Alain Marie, a pris la parole en relatant les temps forts de l'année. Il a ensuite donné la parole à Martine Laplanche, secrétaire, qui a fait revivre aux nombreux adhérents présents dans la salle tous les bons moments passés lors des différentes activités de l'année 2023 et a dévoilé le programme pour 2024. Ensuite, Jacques Lefeuvre, trésorier, a donné le bilan des finances de l'année écoulée. Jean-Jacques Le Fur, le vérificateur aux comptes, a

ART BRE

L'association «L'Art-Bre» vous informe que l'exposition initialement prévue en avril est annulée.

À noter :

- Du 13 au 28 juillet : exposition estivale,
- Les 14 et 21 juillet : vide-atelier,
- Le 2 août : participation au marché nocturne.

ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBANAISE



BREVET DES 50 KMS À L'ENTENTE CYCLOTOURISTE DE SAINT-ALBAN

Beau succès pour le club cyclotouriste de Saint-Alban (ECTA) qui organisait, le dimanche 4 février, le brevet des 50 kms. 33 cyclos dont 9 du club de Planguenoual et 1 de Pléneuf-Val-André étaient présents. Une très bonne participation à ce premier brevet de l'année sur un parcours sans grande difficulté et par un temps agréable pour la pratique de ce sport.

À l'issue de cette sortie, dans un très bon état d'esprit, le pot de l'amitié était offert avant de se retrouver à la salle des fêtes pour le repas de l'association des Compagnons de Saint-Jacques qui a permis de passer un bon moment de convivialité.

Le club accepte tous les sportifs dans les différentes disciplines proposées : route, VTT, avec des parcours adaptés à tous les niveaux. Prochainement, une nouvelle section VAE (vélo assistance électrique) sera créée.

Prochain rendez-vous pour le brevet des 100 kms le 14 avril.

Renseignements : ectastalban@gmail.com – Tél : 06 51 69 94 80 / 06 31 67 23 72

NOUVEAUTÉ AU SEIN DU CLUB DE L'ECTA DE SAINT-ALBAN

Création d'une section VAE (vélo à assistance électrique) avec des sorties groupées, le mardi après-midi à 14h30 et le dimanche matin à 9h, au départ du terrain des sports. Si vous êtes intéressés, contactez Patrick au 06 80 42 29 23 ou Gilles au 07 85 47 27 89.

Les vététistes peuvent également participer pour des sorties le jeudi matin et le dimanche matin (départ à 9h).

Rappelons que **le 19 mai prochain aura lieu la RANDO DE LA FLORA (vélo route, VTT et marche)** au tarif de 6€ par participant dont 1€ est reversé au profit de l'Association des Parkinsoniens des Côtes d'Armor (l'ACPA).

Renseignements : ectastalban@gmail.com – Tél : 06 51 69 94 80 / 06 31 67 23 72

LE BLEU DE DANSE

Retour sur le stage SOUFFLES - Enfants, les 26, 27 et 28 février avec l'association le Bleu de danse :

Comment respire-t-on ? Qu'est-ce que l'air ? Pourquoi y a-t-il du vent ?

Autant de questions que les enfants ont pu explorer en dansant et s'amusant pendant les trois matinées de stage.

Faisant voler les plumes, les enfants ont expérimenté les pouvoirs de leur souffle. L'observation du vent dans les branches, de la chute des feuilles, du vol des oiseaux ou encore d'un ballon de baudruche qui se vide a inspiré une diversité des mouvements entre ciel et terre.

Pour ponctuer l'intensité de la danse, ils ont pris le temps d'échanger et d'écouter leur propre corps afin de mieux connaître le fonctionnement de la respiration. Les enfants ont également dessiné une partition chorégraphique avec leur souffle !

Envie de se sentir libre comme l'air et inspiré(e) ? Venez goûter aux prochains stages de danse :

- pour les enfants les 22, 23 & 24 avril

- pour les adultes les 27 & 28 avril

Infos : lebleudedanse@gmail.com - 06 74 98 61 52



AGENDA

7 : Repas – Société de Chasse Albanaise

18 : Conférence – UTL

Du 22 au 24 : Stage de danse enfants – Le Bleu de Danse

Les 27 et 28 : Stage de danse adultes – Le Bleu de Danse

ANNONCES

Annonces à déposer avant le 31 mars pour le bulletin de mai

Le site pédagogique « Pollen&Nectar » situé à la Roussinais à Saint-Alban ouvre ses visites à partir de mai (calendrier visible sur le site beeflora.fr).

En pleine nature, plongez dans le monde fascinant des abeilles, autres pollinisateurs et des fleurs.

Nouveauté 2024 ! Le Visio-Ruches.

Animation ludique de 2H.

Informations sur le site beeflora.fr sous la rubrique Animations - Thèmes/ Pollen&Nectar

Plein tarif : 12€ ; 5-12 ans : 7€ ; <5 ans gratuit (accompagnement obligatoire).

Contact : 07 50 65 22 28 (de préférence le matin)



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE ALBANAISE

À l'occasion du 100^{ème} anniversaire de la Société de Chasse Albanaise, le Président Michel TOUBLANC et les membres de la société ont le plaisir de vous inviter **le dimanche 7 avril, à la salle des fêtes de Saint-Alban, à partir de 11 heures.**

À l'issue de la présentation et de l'historique de l'association, un vin d'honneur sera servi.

Sur réservation, un repas sera proposé en salle ou à emporter au tarif de 15 euros.

Inscriptions au plus tard le 2 avril auprès d'Alain Jégu au 07 60 68 10 77 ou de Michel Toublanc au 06 68 81 56 61.



DES PROBLÈMES LORS DE VOS ACHATS ? PENSEZ À SIGNALCONSO !

Promotions non appliquées, achats non livrés, facture incompréhensible,...

Signalez votre problème à l'entreprise concernée et renseignez-vous sur vos droits grâce à SignalConso, plateforme internet et application mobile.

SignalConso, pourquoi ?

Signal.conso.gouv.fr, est un outil lancé par la DGCCRF, qui permet de signaler en quelques clics des problèmes rencontrés par un consommateur avec un professionnel : prix non affiché, retard de livraison, clauses abusives, refus de garantie, difficulté à se faire rembourser, etc... Le professionnel concerné peut alors répondre pour trouver une solution à l'amiable. Signal.conso.gouv.fr accompagne également le consommateur dans ses démarches afin de lui préciser ses droits. Il peut ainsi être redirigé vers l'interlocuteur approprié : association de consommateur, médiateur, justice...



Maintenant disponible sur votre téléphone

La plateforme internet signal.conso.gouv.fr dédiée au règlement des litiges de la consommation, est désormais disponible sous forme d'application mobile pour smartphone sur App Store et Play Store. La plateforme a enregistré son 500 000^e signalement.



SignalConso est un service de la DGCCRF pour signaler un problème de consommation, se renseigner sur ses droits et faciliter les relations entre entreprises et consommateurs

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

SignalConso

maintenant disponible sur votre téléphone

Voyage annulé ?

Problème de livraison ?

Promotion non appliquée ?

Abonnement forcé ?

Clauses abusives ?

DGCCRF